

Présentation du schéma départemental de gestion cynégétique 2017-2023

# Nouveau schéma, nouvelles règles ?

**Ce vendredi 8 septembre, la salle est comble à Gonsans au siège de la Fédération départementale des chasseurs du Doubs à l'occasion de la présentation de son nouveau schéma départemental de gestion cynégétique. Tous ont fait le déplacement car c'est le document qui guidera l'orientation du monde de la chasse dans le Doubs pour les six années à venir.**

**D**epuis que cette tâche a été confiée en 2000 par la loi aux fédérations, c'est la troisième fois que la Fédération départementale des chasseurs du Doubs (FDC25) présente auprès des acteurs départementaux « son projet pour une chasse départementale réfléchie, concertée et efficace ». Et comme le fera remarquer Jean-Maurice Boillon, président de la FDC25, ce schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) « marque une nouvelle ère pour la chasse du Doubs ».

## Pour une chasse viable, équitable, durable et éthique

Ce 8 septembre marquait donc la fin de plusieurs mois de concertation qui ont réuni autour de la table institutions, associations, syndicats, et divers usagers partageant l'espace rural. Concertation émaillée d'échanges parfois « musclés » et de regrets pour la FDC25 suite à l'absence d'un grand nombre d'asso-

ciations environnementales, mais qui a su aboutir à un document concerté et validé par l'ensemble des parties prenantes.

Comme l'expliquera Jean-Maurice Boillon, c'est l'objectif de conserver une « chasse économiquement viable, socialement équitable et durable » qui a guidé « l'esprit de la rédaction » de ce document. Consciente également qu'elle « remplit des missions de service public dont elle doit rendre compte à la collectivité », la fédération n'oublie pas que l'œil

de la société est tout autant braqué sur ses pratiques que sur celles des agriculteurs. C'est pourquoi un grand nombre d'actions concernant l'éthique de la chasse occupe une place importante dans ce schéma. Le précédent actait la volonté des chasseurs du Doubs de travailler autour du partage de l'espace rural, volonté toujours grandement présente dans ce nouveau schéma, avec un slogan parlant « Terres de partage ». Le nouveau slogan « Labelchasse » acte lui la volonté de mettre en avant, de « labéliser », le « bel » acte de chasse.

## Dégâts de gibier : un schéma dans la continuité et clarifié

En rappelant que « dans notre département, la moitié de l'espace est consacré à l'agriculture », Jean-Maurice Boillon a ainsi rappelé l'importance des relations entre le monde de la chasse et celui de l'agriculture. À travers des partenariats en vue d'apporter de l'aide au développement d'une économie agricole qui préserve la biodiversité (agrifaune, la CLAC), mais aussi à travers la gestion des dégâts de gibier.

Concernant la partie agricole du nouveau schéma, on peut dire que celui-ci s'inscrit dans la continuité des mesures déjà actées lors du précédent SDGC, tout en reclarifiant les choses. Les chasseurs continuent donc leurs opérations de suivi des espèces et des dégâts en-

gendrés, afin d'ajuster au mieux les prélèvements aux populations présentes sur le terrain et d'anticiper, prévenir, les dégâts agricoles.

Suite à une volonté des chasseurs clairement exprimée par vote lors de leur dernière assemblée générale, la FDC25 poursuit son plan de gestion qualitatif des sangliers, basé sur la distinction entre jeune et adulte, associé à une gestion quantitative par dotation de points. Pour autant, le SDGC reprecise un ensemble de mesures qu'il est possible de mettre en place en cas de déséquilibre agro-cynégétique : tirs d'été, ouverture anticipée de la chasse, fermeture repoussée, chasse dans les réserves, actions administratives (battues, lieutenant de loupveteriel, dotation exceptionnelle de points ou mutualisation des dispositifs de marquage).

Mais avant de devoir en arriver là, le nouveau schéma insiste à nouveau sur l'importance du rôle des cellules de veille, pour promouvoir la coopération entre chasseurs et agriculteurs. D'autant plus que comme le rappelle Pierre Feuvrier, directeur de la FDC25, les chasseurs et la FDSEA du Doubs ont renouvelé les membres de ces cellules. Paritaires entre agriculteurs et chasseurs, elles peuvent solutionner les problèmes par un travail collégial. Il est donc important qu'avec ce nouveau schéma pour les éclairer, celles-ci se réunissent !

Morgane Branger, FDSEA25



Salle comble pour la présentation du nouveau schéma départemental de gestion cynégétique.

## Trois questions à...

# « Ensemble, dans la même direction »

**Guy Scalabrino est responsable du dossier « chasse et dégâts de gibier » à la FDSEA du Doubs et Jean-Maurice Boillon, président de la FDC25, reviennent sur la signature de ce nouveau SDGC.**

**TCN : La Terre de Chez Nous (TCN) : Peut-on dire que ce nouveau schéma s'inscrit dans la continuité ?**

**J-M. B. :** C'est un schéma dans la continuité avec une amélioration, une consolidation, des travaux amorcés en 2010. Pour le volet milieu agricole, il n'y a pas de changements notables au niveau de la gestion du sanglier. C'est une réaffirmation, une continuité de notre plan de gestion actuel. La nouveauté cette année en lien avec l'agriculture, c'est la mise en place d'un plan de gestion lièvre généralisé. Le but étant de donner un peu plus d'attractivité au monde cynégétique.

**TCN : S'il n'a pas changé, c'est qu'il fonctionne alors ?**

**J-M. B. :** Oui, pour moi cela fonctionne à la fois pour nous et pour le monde agricole. Ainsi, on a fixé depuis le précédent schéma une fourchette de sangliers prélevés de 2 500 à 4 000 bêtes et sur les six années précédentes on est strictement restés dans la fourchette. Ce fonctionnement donne donc satisfaction au monde agricole et au monde cynégétique, car d'une part on évite une baisse de la qualité de chasse et donc du nombre de chasseurs, sans d'autre part avoir trop de sangliers, ce qui serait déplaisant pour le monde agricole.

**TCN : Quels sont vos « pronostics » concernant les prélèvements pour cette année ?**

**J-M. B. :** On a eu une reproduction très bonne, grâce à une météorologie très favorable à la reproduction du sanglier et la fructification forestière 2016 qui a été excellente. On a donc un grand nombre de jeunes sangliers présents cette année pour lesquels les chasseurs vont, je pense, réaliser un tableau de chasse aux alentours des 4 000 sangliers. C'est une nécessité de faire baisser les populations en prélevant ces 4 000 sangliers. Mais pas de catastrophisme en soit, il y a quelques secteurs où les dégâts s'amplifient, mais on est en tout début de chasse et dès l'ouverture de celle-ci, ces populations seront ramenées à la baisse grâce à la pression de chasse.



Jean-Maurice Boillon.



Guy Scalabrino.

**TCN : Quels changements note-t-on pour ce nouveau schéma ?**

**G. S. :** Ce nouveau schéma insiste sur la responsabilité des chasseurs à gérer les populations de gibier et il insiste sur les outils pour y parvenir. Le schéma rappelle également l'importance de s'appuyer sur les cellules de veille. Il y a une réelle volonté de la part des fédérations de chasse de relancer celles-ci qui jusque-là n'ont jamais trop fonctionnées. Au final, je dirais que ce nouveau schéma est assez épuré, les grandes lignes en sont dessinées. Ensuite à nous, les agriculteurs, de travailler avec la fédération de chasse.

**TCN : Où en est la coopération entre agriculteurs et chasseurs ?**

**G. S. :** Je dirais que, pour le moment, elle débute. On peut l'amener plus loin, à travers ces cellules de veille, à travers les contacts qu'on devra avoir et maintenir entre chasseurs et agriculteurs si on veut avancer sur certains dossiers. De toute façon, on n'avancera pas si on s'oppose aux chasseurs. On doit aller ensemble dans la même direction, se concerter et travailler dans un respect mutuel.

**TCN : Lors de la construction de ce schéma quels ont été les points d'accord et de désaccord avec la FDC25 ?**

**G. S. :** La fédération des chasseurs est dans la même ligne que nous par rapport aux points noirs, c'est-à-dire que là où il y a des problèmes, elle va travailler à les solutionner. Là-dessus, on peut être satisfaits car il y a eu prise de conscience. Après, bien sûr, il y a des points d'achoppement : sur ce schéma nous n'avons pas pu obtenir la mise en place d'un bracelet unique comme nous l'aurions souhaité. Certains peuvent avoir l'impression que cela ne va pas assez vite, mais tant qu'il y aura du sanglier, on aura des dégâts. Tout ce qu'on peut essayer de faire, c'est de minimiser au maximum ceux-ci pour rendre les dégâts supportables pour les agriculteurs. C'est là tout le travail que nous menons.